Revue culturelle – religieuse 18

12 janvier 2018





Imam Reza, Soleil Brillant

Revue culturelle – religieuse 18

Imam Reza, Soleil Brillant

t.me/ImamRezaFR
@ImamRezaFR
@ImamRezaFR
fb.com/ImamRezaFR
+989154419824
IMAMREZASHRINE.COM Astan Quds Razavi Le Saint Sanctuaire de l'Imam Reza

Sommaire





Vice-présidence de diffusion des activités
et des relations islamiques d'A.Q.R.
Direction des pèlerins non-iraniens,
Cour Jomhouri Eslami, Sanctuaire sacré de l'Imām Rezā (a.s), Mashhad, l'Iran
B.P. 3131-91375
Tél. +98-51-32213474
+98-51-32259090
Fax:+98-51-32259900
iro@imamrezashrine.com
relexislamicrelations@aqrazavi.org
www.imamrezashrine.aqr.ir
www.emamreza.blog.ir

CARTE D'IDENTITÉ DE LA REVUE

Conseil d'orientation: l'administration des pèlerins étrangers de l'Astan Quds Razavi
Directeur général: M. Mohammad Javad Hasheminejad
Rédacteur en chef: Hojjat-ol-Eslam Hojjat Modarresi
Directeur exécutif: Mme. Reihaneh Ebrahimi
Gestionnaire de contenu: Mme. Saeedeh Hosseinzade
Edition et correction par : Margaretta Maria Devolder
Traduction par; Mohammad Ebrahim Abbasi Farahani, Margaretta Maria Devolder
Recherche par; Seyedehzahra Shahrinezhad
Arts et graphique par : M. Ermiā Naẓariān

Journée Mondiale du migrant et du réfugié

Dans l'Histoire de l'humanité, les déplacés et les émigrés ont eu un rôle plus productif. Voyons l'exemple du prophète Ibrahim (sl), après sa mission au pays de Babylone, qui décida d'émigrer vers Damas (Syrie actuelle).[1] Ainsi, ce prophète en raison de sa migration et de sa lutte pour la cause de Dieu, a pris le surnom de « doyen des prophètes » « Sheikh al-Mursalin ».Nous pouvons aussi rappeler les Sept Dormants d'Éphèse qui se sont distanciés des idolâtres, ont cru au Dieu unique et afin de sauvegarder leur foi, ont décidé de se révolter contre les tyrans et de quitter ce milieu de déviations.[2] Étudions aussi le cas du prophète Moïse qui s'étant rendu compte de ce milieu corrompu et insécurisé, pour préparer une insurrection divine contre les arrogants, a décidé d'émigrer vers la ville de Madyane.

Pour connaitre l'importance de l'émigration en Islam, il suffit de savoir que les évènements majeurs comme la naissance du Prophète de l'Islam (psl), sa prophétie ou la conquête de la Mecque sont notés dans un calendrier qui commence avec l'émigration du Prophète (psl) qui est la référence de l'histoire islamique et détermine la date de tous les événements de l'année.Une autre émigration déterminante est celle d'Hussein ibn Ali (sl) et son départ de Médine en direction de la Mecque puis de Karbala, émigration qui rassemblait tous les mouvements et tous les objectifs de ses ancêtres.

Dans l'enseignement islamique, l'attachement extrême au lieu de naissance et les autres dépendances ne doivent pas empêcher les musulmans d'émigrer. La raison est qu'en Islam, un musulman ne doit pas être dépendant et attaché à un lieu ou un pays particulier. Selon le Coran, Dieu récompense le musulman qui émigre vers un lieu où les gens peuvent pratiquer les règles du Livre de Dieu, suivre l'exemple du Prophète (psl) (sourate Nisa, verset 100) ou enseigner la religion (Toba, verset 122).

Dans l'enseignement islamique, la cruauté des tyrans (Nahl, verset 41) ou la recherche de la science (toba, verset 122) sont des raisons d'émigration. Cette notion existe dans l'éducation des saints Imams qui recommandent aux musulmans de voyager et d'émigrer jusqu'à des lieux éloignés comme la Chine si nécessaire, afin de trouver la science.[3]

Le Prophète Mohammad (psl) lui aussi, nous a parlé de l'émigration dans la belle phrase :

« أَفْضَلُ الْهِجْرَةِ أَنْ تَهْجُرَ السُّوء »

« L'émigration la plus sublime pour un musulman est de s'éloigner du mal ».[4]



1. Commentaire coranique Némouné, v.13, page 452
2. Commentaire coranique Némouné, v.12, page 360
4. Hor Ameli, Vassael-ol-Shi'a, Beyrouth, Dar al-Hayat al-taras Arabi, page 18
5. Mizan al Hekmat, V.12 P.556



MIGRATION DANS LA VOIE D'ALLAH

﴿وَمَن يُهَاجِرْ فِي سَبِيلِ اللّٰهِ يَجِدْ فِي الأَرْضِ مُرَاغَمًا كَثِيراً وَسَعَةً وَمَن يَخْرُجْ مِن بَيْتِهِ مُهَاجِرًا إِلَى اللّٰهِ وَرَسُولِهِ ثُمَّ يُدْرِكْهُ الْمَوْتُ فَقَدْ وَقَعَ أَجْرُهُ عَلى اللّٰهِ وَكَانَ اللّٰهُ غَفُورًا رَّحِيمًا﴾

Et quiconque émigre dans le sentier d'Allah trouvera, sur la terre maints refuges et abondance. Et quiconque sort de sa maison, émigrant vers Allah et Son messager, et que la mort atteint, sa récompense incombe à Allah. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. (4:100)

Dans ce verset sacré, la migration est présentée de deux points de vue. Au début, le verset souligne les bons résultats et les effets de la migration dans la vie des personnes pieuses, dans ce monde, disant que ceux qui émigrent dans le vaste pays d'Allah, dans la voie d'Allah et pour Allah, trouveront de nombreux endroits sûrs et profitables.

Ensuite, il parle de l'aspect spirituel de la migration soulignant que si certains sortent de leurs maisons dans l'intention d'émigrer vers Allah et Son prophète (PSL), et meurent avant d'atteindre leur destination, leur récompense revient à Allah, le Pardonneur, le Miséricordieux, qui pardonnera leurs fautes.

Ainsi, les migrants sont gagnants dans les deux cas. Il est intéressant que la migration, non pour la protection de soi mais pour la préservation de l'Islam, soit l'origine du calendrier des musulmans avec ses événements politiques et sociaux. A tout moment et en tout lieu, si les conditions l'obligent, les musulmans doivent émigrer.





Émigrer signifie quitter sa maison, son peuple et sa patrie, pour un nouveau lieu de résidence, en vue de sauver sa foi, mais il existe d'autres interprétations comme celle-ci : «Un émigrant est celui qui abandonne les péchés». Ainsi, tous les pénitents dans le monde qui évitent le péché sont des migrants comme, Fuḍayl b. 'Iyāḍ, qui était un voleur qui entendit la voix mélodieuse d'un homme lisant ce verset du saint Coran : « Le moment n'est-il pas venu pour ceux qui ont cru, que leurs cœurs s'humilient à l'évocation d'Allah ... » (57:16), en entendant cela il se dit : « C'est une révélation qui s'adresse à moi. Oui, Allah, il est temps » et à partir de ce moment, il abandonna le vol, la boisson et le jeu, et d'autres vices qu'il avait, et devint un migrant. Plus tard, il devint non seulement un homme vertueux mais un guide pour les autres. [5]

5. Ayatullah Murtadha Mutahhari, «Discours Spirituels»

L'invocation de Dieu

L'invocation est l'exemple le plus saillant de l'adoration de Dieu. Zarârah demanda à l'Imam Baghir (a.s.) le sens du verset «Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer » (Coran : 40 / 60), et l'Imam répondit : « adorer Dieu dans ce verset signifie L'invoquer et l'invocation est le meilleur acte d'adoration »[6]

Il n'est donc pas approprié de solliciter Dieu sans Le louer au préalable et un tel acte d'adoration mènera au monothéisme. Ainsi, Dieu, le Très-Haut, exaucera la demande du demandeur, selon Sa promesse : « Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie » (Coran : 2/ 186)





Le monothéisme et les noms de Dieu sont l'essence et le pivot de chaque invocation, sans ces noms et cette foi au monothéisme, cette invocation ne sera pas une véritable invocation. Plus la connaissance du monothéiste augmente, plus son invocation aura de la valeur. Ceci est visible dans l'attitude des Imams (a.s.). Où peut-on trouver des invocations semblables à celles de Ch'abâniyah, d'Abu-Hamza Sumali ou de celle de l'Aube, remplies de lumière et de monothéisme, et issues de sources d'Innocence et de Pureté ?[7]

6. (Al-Kafi, vol. 2, p. 466).

7. Javadi Amoli, Abdollah, Le Monothéisme dans le Coran, l'édition Isrâ, Qom, 2004, pp. 547-549.

L'intention de jeûner

Il est nécessaire de former l'intention de jeûner la veille. Il suffit, pour cela, de décider, conformément à l'Ordre d'Allah, de ne commettre aucun acte invalidant le jeûne, depuis l'Appel à la Prière de l'Aube, jusqu'au Crépuscule. Pour être certain d'avoir bien observé la totalité du jeûne, il vaut mieux s'abstenir des choses interdites en état de jeûne, un peu avant l'Appel de la Prière de l'aube, et un peu, après le crépuscule.

On peut former, chaque nuit du mois de Ramadân, l'intention de jeûner le lendemain, mais il vaut mieux dès le premier jour du Ramadân, manifester l'intention de jeûner tous les jours de ce mois sacré.

Pour une personne éveillée, la limite de l'horaire requis pour former l'intention de jeûner se situe juste avant l'appel à la Prière de l'Aube. Si par la suite on devient inconscient (à cause du sommeil par exemple) l'intention reste valable.
En ce qui concerne le jeûne recommandé, l'intention de jeûner peut se faire à n'importe quelle heure de la journée, même avant le crépuscule (maghrib), à condition qu'on n'ait commis, entre-temps, aucun acte qui invalide le jeûne.

Lorsqu'on veut accomplir un jeûne autre que celui du mois de Ramadân, on doit spécifier de quel jeûne il s'agit. Par exemple, on doit former l'intention d'accomplir un jeûne manqué ou un jeûne à la suite d'un vœu. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit du jeûne du mois de Ramadân, il n'est pas nécessaire de préciser, lors de la formulation de l'intention, qu'on veut faire le jeûne du Ramadân. Ainsi, au cas où l'on oublierait qu'on se trouve au mois de Ramadân, et qu'on forme l'intention d'accomplir un jour de jeûne autre que celui de Ramadân, le jeûne sera considéré quand même, comme le jeûne du Ramadân.

Si quelqu'un avant l'Appel à la prière de l'aube, a l'intention d'observer un jeûne et qu'ensuite, il s'endorme pour ne se réveiller qu'après le Crépuscule, son jeûne sera valable.

Lorsqu'on ne sait pas si c'est le dernier jour du mois de Cha'bân ou le premier jour du mois de Ramadân, et qu'on accomplit ce jour-là, un jeûne ajourné ou recommandé, ou tout autre jeûne, on doit, dès qu'on apprend que c'est le premier jour du mois de Ramadân, changer d'intention et formuler celle du jeûne du Ramadân.

Si quelqu'un hésite entre rompre et ne pas rompre un jeûne obligatoire comme le jeûne du Ramadân, ou forme l'intention de le rompre, son jeûne devient immédiatement invalide, même s'il ne l'a pas rompu effectivement ou s'il revient sur son intention.[8]

8. https://www.sistani.org/







Que s'est-il passé après le départ du prophète ?

Le lundi 28ème jour du mois de Safar, la onzième année de l'hégire, le noble prophète de l'islam quitta ce monde. Ali Ibn Abi Taleb resta près de la dépouille de Mohammad (s.a) durant trois jours, comme il l'avait manifesté dans ses dernières volontés en ces termes : «Tant que tu ne m'as pas mis en terre, ne te sépare pas de moi!»

Tout le monde était dans l'attente de la cérémonie d'enterrement du prophète, quand deux Ansars arrivèrent et annoncèrent à Abou Bakr : « Les Ansars se sont réunis dans la Saqifah des Bani Sa'idah afin de prêter allégeance à Sa'd Ibn' Abadah, le chef de la tribu des Khazradj en tant que successeur du prophète! » Abou Bakr et 'Omar se hâtèrent vers la Saqifah et virent Sa'd Ibn A'ab dah haranguant la foule des Ansars. Dans son discours, il dit entre autre ceci : « Pendant plus de dix ans, le prophète Mohammad a invité son peuple à adorer Le Dieu Unique et à lutter contre l'idolâtrie. Nul ne crut en lui, à part un petit groupe de personnes. Mais lorsqu'il s'adressa à vous, vous l'avez cru et l'avez défendu. Vous avez fait le Djihad pour propager l'islam et aujourd'hui, il est parti en étant satisfait de vous, Il est temps pour vous de prendre les rênes car personnes d'autres n'a plus de mérites que vous !»

Abou Bakr qui s'était assis parmi la foule, se leva et déclara: «Hormis le groupe de Mouhadjirines qui sont les pionniers de la Hidjrah, nul ne peut atteindre votre rang. Par conséquent, ne serait-il pas meilleur de laisser le califat entre les mains des Mouhadjirines? Ils vous cèderont le ministère et le conseil et rien ne sera entreprit sans vous avoir consulté auparavant!» La réunion de la Saqifah se déroula dans un échange de diverse opinions, lorsqu'un homme du nom de Bachir Ibn sa'd, de la tribu des Khazradj, qui ne souhaitait pas que le califat des musulmans soit entre les mains de son cousin Sa'd Ibn A'abadah, se leva et déclara à son tour : «Le prophète appartient à la tribu de Qoraysh et ses proches sont les plus dignes de prendre les rênes de la succession, alors, pourquoi ne pas leur céder le califat et ne pas nous y opposer? »

L'opinion de Bachir perturba l'union des Ansars. Abou Bakr prit alors la parole et dit : «Ô gens ! Je pense que 'Omar et Abou 'Oubeydah sont les plus méritants au califat, prêter allégeance à celui d'eux qui vous plaira ! » Mais les deux se levèrent et dirent à Abou Bakr : «Toi, tu en es plus digne que nous! Tu as été le compagnon du prophète lorsqu'il était dans la grotte de Thowr. Nul n'a le droit de te devancer dans cette action!» À ce moment-là, ils s'avancèrent pour serrer la main d'Abou Bakr en signe d'allégeance. Le chef de la tribu des A'aws qui soit le calife des musulmans, saisit l'occasion et prêta allégeance à Abou Bakr, suivit de ses partisans. Ainsi, Abou Bakr se contentant de l'allégeance de deux Mouhadjirines et du chef des A'aws et de ses partisans quitta la Saqifah et se rendit à la mosquée puis, monta sur la chaire. Là, les gens se succédèrent pour lui prêter allégeance en tant que calife des musulmans. Il fit alors un discours dans lequel il dit entre autre ceci : «Me voici devenu votre leader, mais je ne suis pas meilleur que vous. Si j'agis justement, soutenez-moi et si j'agis mal empêchez-moi !... Tant que j'obéirai à notre seigneur et à son prophète, vous me suivrez et vous me désobéirez si je n'obéis pas à Dieu et à son prophète !»

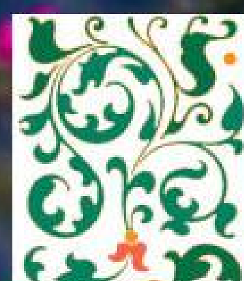
Ainsi, alors que la sainte dépouille de Mohammad (s.a) gisait encore sur le sol, toutes les recommandations qu'il avait laissées concernant sa succession après sa mort, particulièrement lors de Ghadir Khoum et durant les derniers jours de sa vie, furent oubliées. Après qu'Ali Ibn Abi Taleb (as) eût accomplit les offices avant l'enterrement, tous les musulmans arrivèrent par groupes afin d'accomplir la prière sur la dépouille du prophète. Mohammad (s.a) fût enterré à l'endroit même où il mourut. [9]

9. Malek AHMADI, L'histoire du Prophète et des Gens de sa maison, traduit par Shahrazed Gueham, Qum, Ansaryan Publication, 2013, pp.88-90.

“ Le Jardinier ”

Un crayon ne peut tracer une ligne droite que lorsqu’il suit scrupuleusement une règle sur le papier. C’est ainsi qu’il peut éviter toute déviation. La règle est donc un élément essentiel et indispensable pour la droiture et la finesse d’une ligne. Les Ahl-ul-Bayt sont les règles de la vérité et de la justesse. Quiconque suit scrupuleusement les Ahl-ul-Bayt se déplacera dans la ligne droite et juste, et sera selon les mots du Coran, parmi les gens de bien. Les Ahl-ul-Bayt sont un élément essentiel dans la transcendance de l’homme. C’est pour cette raison que dans la Ziarat Jâmi’a, ils sont désignés comme les « éléments de transcendance », c’est-à-dire que chacun est un pilier et un élément de transcendance et de guidance des hommes vers le bien.

Les gens de bien sont comme un jardin. Tout ce qu’ils font est beau, agréable, magnifique, juste et bon. Les bienfaiteurs font de bonnes œuvres et s’acquittent de leurs responsabilités vis-à-vis de Dieu et de Ses créatures. Ce qu’ils font est conforme aux ordonnances et aux prescriptions divines, fixées dans le saint Coran. A l’aide du Coran, les Ahl-ul-Bayt, à l’instar d’un jardinier, font grandir les êtres humains. C’est pourquoi ils sont les « éléments de transcendance », et la base de la guidance des hommes vers le bien.[10]



10. https://t.me/mr_ranjbar /, série de cours de l’Hodjat-ol-islam Ranjbar, 30 octobre 2017

Dâr ol-Hoffâz

Dâr ol-Hoffâz, « la salle des mémorisateurs », d'une superficie de 217 mètres carrés, fut sans doute construite par Gowhar Shâd à la même époque que la mosquée Gowhar Shâd, au début du IXème siècle de l'Hégire (821 /1418). Elle possède trois arcs transversaux, de 18 mètres de long et 8,65 mètres de large. Situé au sud-ouest de la chambre funéraire, entre la tombe et le côté nord-est de la mosquée Gowhar Shâd, elle ouvre automatiquement sur la tombe. Elle fut décorée de mosaïques et de miroirs en 1269 /1853, et profondément rénovée en 1330 /1951-52. Le mot « rewâq » évoque un lieu destiné à l'étude et à la récitation du Coran, et chaque jour, matin et soir, des récitants s'y réunissent pour lire le livre saint.



11. Ahmad REZVANI, A Guidebook for the Pilgrims of Imam Al-Ridhā (a.s.), traduit par S. Hosseinzadeh, Mashhad, The A.Q.R. Printing and Publishing Institute, 2017.

Histoire de Jésus dans le coran (1)



Voici quelques extraits du Coran qui racontent l'histoire du prophète Jésus (que la paix de Dieu soit sur lui).

Sa mère est Maryam fille de 'Imrân

ذَلِكَ مِنْ أَنْبَاءِ الْغَيْبِ نُوحِيهِ إِلَيْكَ وَمَا كُنْتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يُلْقُونَ أَقْلَامَهُمْ أَيُّهُمْ يَكْفُلُ مَرْيَمَ وَمَا كُنْتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يَخْتَصِمُونَ

{Cela fait partie des nouvelles concernant des réalités suprasensibles que Nous te révélons.Car tu n'étais pas là lorsqu'ils jetaient leurs calames pour décider qui se chargerait de Marie ! Tu n'étais pas là non plus lorsqu'ils se disputaient.} (3/44)

Sa mère reçu la nouvelle de sa naissance de la part des anges

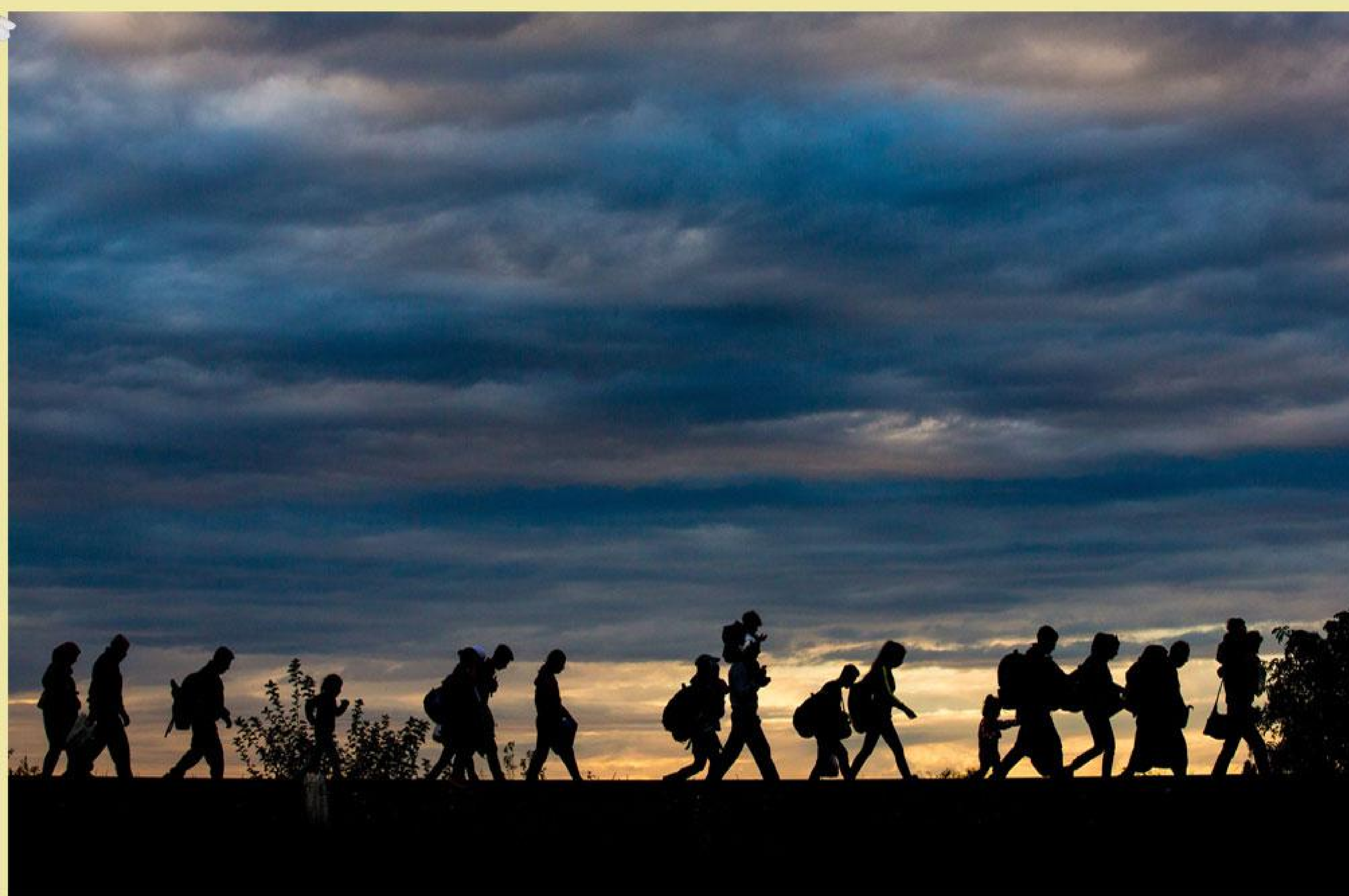
إِذْ قَالَتِ الْمَلَائِكَةُ يَا مَرْيَمُ إِنَّ اللَّهَ يُبَشِّرُكِ بِكَلِمَةٍ مِنْهُ اسْمُهُ الْمَسِيحُ عِيسَى ابْنُ مَرْيَمَ وَجِيهًا فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَمِنَ الْمُقَرَّبِينَ/
وَيُكَلِّمُ النَّاسَ فِي الْمَهْدِ وَكَهْلًا وَمِنَ الصَّالِحِينَ /
قَالَتْ رَبِّ أَنَّى يَكُونُ لِي وَلَدٌ وَلَمْ يَمْسَسْنِي بَشَرٌ قَالَ كَذَلِكِ اللَّهُ يَخْلُقُ مَا يَشَاءُ إِذَا قَضَى أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُ كُنْ فَيَكُونُ/
وَيُعَلِّمُهُ الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَالتَّوْرَاةَ وَالْإِنْجِيلَ

{(Rappelle-toi,) quand les anges dirent : "Ô Marie, voilà qu'Allâh t'annonce une parole de Sa part : son nom sera "al-Masih" "Isa", fils de Marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah". -Il parlera aux gens, dans le berceau et en son âge mûr et il sera du nombre des gens de bien". - Elle dit : "Seigneur ! Comment aurais-je un enfant, alors qu'aucun homme ne m'a touchée ?" - "C'est ainsi !" dit-Il. Allâh crée ce qu'Il veut. Quand Il décide d'une chose, Il lui dit seulement : "Sois"; et elle est aussitôt. -"Et (Allah) lui enseignera l'écriture, la sagesse, la Thora et l'évangile} (3/45-48)

Maryam fait parti des quatre femmes qui ont atteint la perfection

وَإِذْ قَالَتِ الْمَلَائِكَةُ يَا مَرْيَمُ إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَاكِ وَطَهَّرَكِ وَاصْطَفَاكِ عَلَى نِسَاءِ الْعَالَمِينَ/
يَا مَرْيَمُ اقْنُتِي لِرَبِّكِ وَاسْجُدِي وَارْكَعِي مَعَ الرَّاكِعِينَ

{(Rappelle-toi) quand les anges dirent : "-ô Marie, certes Allâh t'a élue au-dessus des femmes des mondes. ô Marie, obéis à Ton Seigneur, prosterne-toi, et incline-toi avec ceux qui s'inclinent".} (3/42-43)



“Quels sont les droits des réfugiés en Islam ? ”



Dans le passé, les lieux saints étaient considérés comme des refuges. En Islam, se réfugier à la Maison de Dieu (la Kaaba) était une garantie d’immunité contre toute atteinte et transgression (Coran : 125 / 2, et 97 / 3).

Accorder l'asile aux réfugiés est donc un acte sacré dont on ne peut priver personne.

D’après les jurisconsultes islamiques, le droit des réfugiés en Islam, est évoqué au verset 6 de la sourate Tawba :

وَ إِنْ أَحَدٌ مِنَ الْمُشْرِكِينَ اسْتَجارَکَ فَأَجِرْهُ حَتَّي يَسْمَعَ كَلامَ اللَّهِ ثُمَّ أَبْلِغْهُ مَأْمَنَهُ

« Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le-lui, afin qu'il entende la parole de Dieu, puis fais-le parvenir à son lieu de sécurité. »

La sécurité sociale et juridique, l’emploi, l’éducation, la liberté de religion etc. … font partie des droits des réfugiés que les musulmans doivent respecter, à moins que ces derniers ne commettent une erreur ou manquent d’honnêteté. [12]

12. 1- Najafi Jawahiri, Muhammad Hassan, Jawahir-ul-Kalam, vol. 21, p.97.
    2- Helli, Jafar ibn Hassan, Charâyé-al-Islam, vol. 1, p.314.

UN PLUS GRAND SERVITEUR DE DIEU

Le prophète Jésus (P.B.U.H.) vit un homme qui adorait Dieu

«Que faites-vous?» dit-il.

J'adore Dieu

Qui assure votre subsistance

Mon frère, prophète de Dieu!

"Votre frère est un plus grand serviteur de Dieu que vous!" lui répondit Jésus (as)



Un jeune Finlandais s'est adressé au Bureau des pèlerins étrangers de l'Astan Qods-e Razavi pour se convertir à l'Islam chiite, et après avoir prononcé la profession de foi au mausolée de l'Imam Reza (a.s), a choisi le nom de *Reza*.

Pourriez-vous tout d'abord nous parler de vous-même, s'il vous plaît?

Mon nom est Reza et je suis enseignant d'origine finlandaise.

Comment êtes-vous devenu chiite?

J'ai de nombreux étudiants de différentes religions qui étudient à l'école, et cela m'a permis de me familiariser avec l'Islam. Au début, je n'avais aucun sentiment particulier à propos de cette religion mais quand je me suis familiarisé avec ses règles et ses préceptes, ma curiosité a augmenté et j'ai décidé de l'étudier pour trouver les réponses à mes questions.

Quel est le rôle de Coran dans votre conversion ?

Quand je me suis familiarisé avec le Coran, j'étais très désireux d'apprendre ses concepts, j'ai donc lu la traduction et j'ai été vraiment bouleversé.

Pourriez- vous décrire vos sentiments après votre conversion à l'Islam ?

Je me sens bien maintenant et je me sens léger. J'essaie de comprendre mieux cette religion en lisant des livres et des articles, et en prenant connaissance des points de vue et des opinions des éminentes personnalités musulmanes.

Selon vous, quelle est la raison principale de votre conversion à l'Islam?

La raison principale de ma conversion est l'attraction de l'Islam et la tranquillité intérieure qu'il me procure.

Pour finir, avez-vous quelque chose à ajouter pour les lecteurs de ce témoignage?

La Finlande est un pays d'immigration où les gens peuvent vivre librement avec n'importe quelle opinion et croyance. Si quelqu'un veut se convertir à l'Islam, je l'aiderai à choisir le bon chemin et à atteindre la paix intérieure dans ce monde si troublé.

Ô Dieu ! Aie pitié de moi, Toi, Le Plus Compatissant ! (Extrait de la cinquantième supplication)




Mon Dieu! Tu m'as crée dans une forme parfaite et accomplie,
Tu m'as nourri quand j'étais tout petit,
et Tu m'as élevé sans que j'aie besoin d'autrui !
Mon Dieu! J'ai trouvé dans Le Livre que Tu as fait descendre,
et par lequel Tu as donné la bonne nouvelle à Tes serviteurs, que Tu as annoncé:
« Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment,
Ne désespérez pas de la Miséricorde de Dieu!
Dieu pardonne tous les péchés ! »
or j'ai commis des péchés qui Te sont connus, et dont Tu es plus au courant que moi et avant moi ! Par conséquent, malheur à moi pour ce sentiment de honte qui s'empare de moi, à la vue de ce que Ton Livre a énuméré contre moi.
Or, si je n'avais point d'espoir en Ton Indulgence qui englobe toute chose, je serais complètement désespéré de moi-même !
Et si quelqu'un pouvait fuir son Seigneur,
Je serais assurément le premier à m'enfuir ![...]

Mon Dieu! Si je prends la fuite, Tu me chercheras sûrement,
et m'atteindras de toutes manières !
Me voilà donc devant Toi,
soumis et humble...
Si Tu me châties, je n'aurai que ce que je mérite,
et ce serait, mon Dieu, une justice de Ta Part.
Mais si Tu me pardonnes, Ton Pardon m'a déjà touché
et Ton Salut m'a entouré !

Ainsi je Te demande, mon Dieu, par les biens contenus dans Tes Noms, [...]
Mon Dieu, Aie pitié de moi car je suis un vilain sans mérite !
Mon châtiment n'ajouterait pas le poids d'un grain de poussière à Ton Royaume!
Et si mon châtiment ajoutait à la grandeur de Ton Royaume,
je Te demanderais de m'accorder la patience de le supporter,
et j'aimerais que cette demande ne se fasse qu'à Toi Seul !
Mais Ton Autorité est bien plus grande mon Dieu, et Ton Royaume plus durable,
pour que l'obéissance des obéissants, puisse les agrandir, ou la désobéissance des pécheurs, les amoindrir!
Ainsi Aie pitié de moi, Ô Le Plus Compatissant des compatissants.
Accorde-moi Ton Indulgence,
Ô Possesseur de Majesté et de Munificence!
Et tourne-Toi vers moi,
car Tu es sûrement Celui qui se tourne toujours vers Ses serviteurs, et qui Compatit !

13. Ali Ibn Al Hussein, Psaumes de l'Islam, Al-Sahifah, Al-Kamilah, Al-Sajjadiyyah, traduit par Farideh Mahdavi-Damghani, Qom, Publication Ansarian, 2011.

